Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 10

Artikel: Hôpital cantonal et universitaire de Genève : architectes A. Hoechel, P. Nierlé, A. Lozeron, A. et J. Erb

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HOPITAL CANTONAL ET UNIVERSITAIRE DE GENÈVE

A. Hœchel, P. Nierlé, A. Lozeron, J. Erb, architectes

Construit en 1856, l'ancien Hôpital cantonal de Genève ne répond plus aux exigences actuelles de la science médicale. Le projet de reconstruction est né de la nécessité d'augmenter le nombre des lits pour les malades, devenu insuffisant par suite de l'accroissement de la population, de rattacher les policliniques de médecine et de chirurgie à l'hôpital et de créer ou développer les services spécialisés pour l'examen ou le traitement des malades, qui de nos jours prend de plus en plus d'importance.

Le problème se posait en regard de trois facteurs importants, à savoir : la répartition des instituts universitaires dans la ville ; le maintien de l'institution dans une situation schématique favorable ; et l'exploitation sans interruption des services hospitaliers durant la reconstruction.

La répartition des études universitaires a été admise en trois centres distincts :

1. Les sciences dites morales et économiques demeurant dans les bâtiments actuels de l'Université, aux Bastions ;
2. La section des sciences, avec laboratoires, dans un centre scientifique situé au bord de l'Arve, à environ 700 mètres de l'Université ;
3. Le centre médical, groupé autour de l'hôpital universitaire.

Après de nombreuses études, les autorités ont adopté le principe de la reconstruction sur l'emplacement actuel. Le choix d'un autre terrain obligeait à un éloignement du Centre universitaire préjudiciable à l'enseignement. Une autre conséquence eût été la complication du trafic avec perte de temps pour les visiteurs et spécialement pour les patients des policliniques. D'autre part, il aurait été impossible de prévoir la construction par étapes, ce qui aurait augmenté les difficultés de financement.

Le choix des architectes a été fait à la suite d'un concours limité à douze projets et, en 1945, MM. A. Hœchel, P. Nierlé, A. Lozeron et J. Erb, architectes, ont reçu la mission d'établir le projet définitif.

La reconstruction par étapes, sur l'emplacement actuel, demandait aux architectes de respecter des sujétions particulièrement lourdes, dont les traces doivent complètement disparaître à la lecture du projet réalisé.

Projet d'ensemble

(photo vue axonométrique du nouvel hôpital, *cliché Werk*)

Le projet comprend trois corps de bâtiments parallèles, reliés entre eux par un bâtiment de liaison (directions et traitement) contenant l'entrée principale, certaines policliniques et les directions médicales.

L'aile nord, ou bâtiment des policliniques, contient la pharmacie, les principales policliniques, le laboratoire central et le centre de transfusion du sang. A ce bâtiment est annexé le centre d'enseignement réservé aux policliniques et l'ancien institut dentaire rehaussé d'un étage destiné à la clinique dentaire scolaire.

Le bâtiment intermédiaire se développe des deux côtés du bâtiment central. Il sera réservé à l'est au centre d'enseignement et à l'ouest au groupe opératoire, au centre de radiologie et à l'institut de physiothérapie.

L'aile sud représente le bâtiment d'hospitalisation, dans lequel environ 1000 lits trouveront place.

Le bâtiment contenant les cuisines, la buanderie, les réfectoires du personnel, sera construit à l'est du bâtiment principal et relié par un souterrain au centre du bâtiment des lits.

La centrale de chauffage, qui desservira tous les bâtiments hospitaliers, est prévue dans la direction du bord de l'Arve.

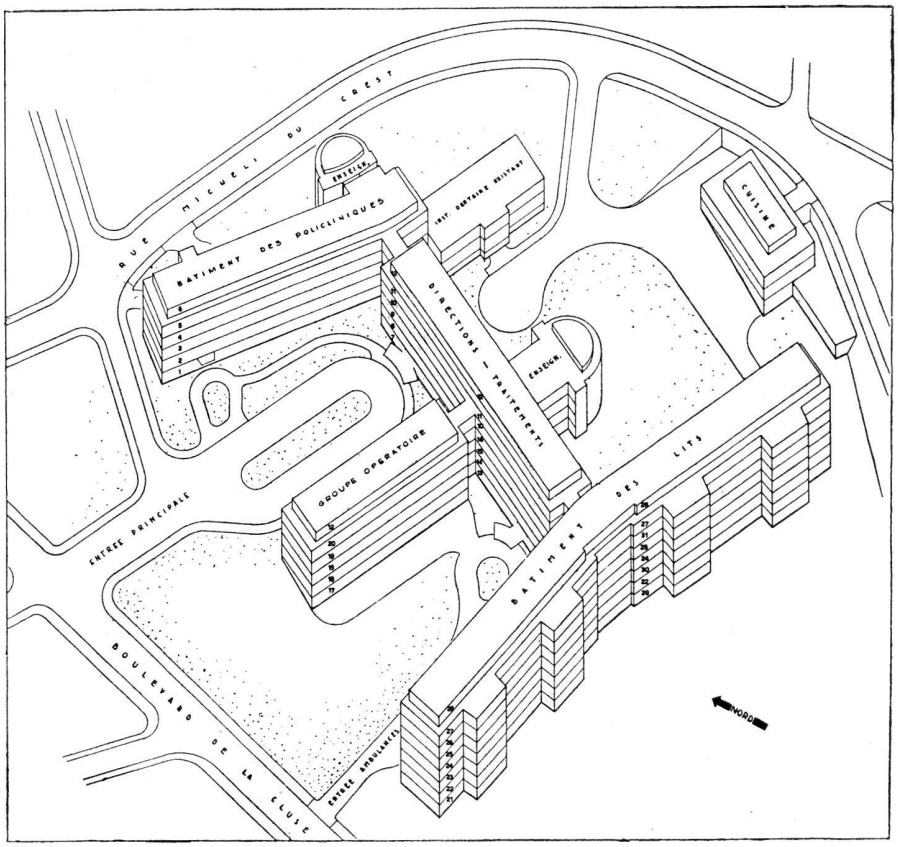

Vue axonométrique du nouvel hôpital.

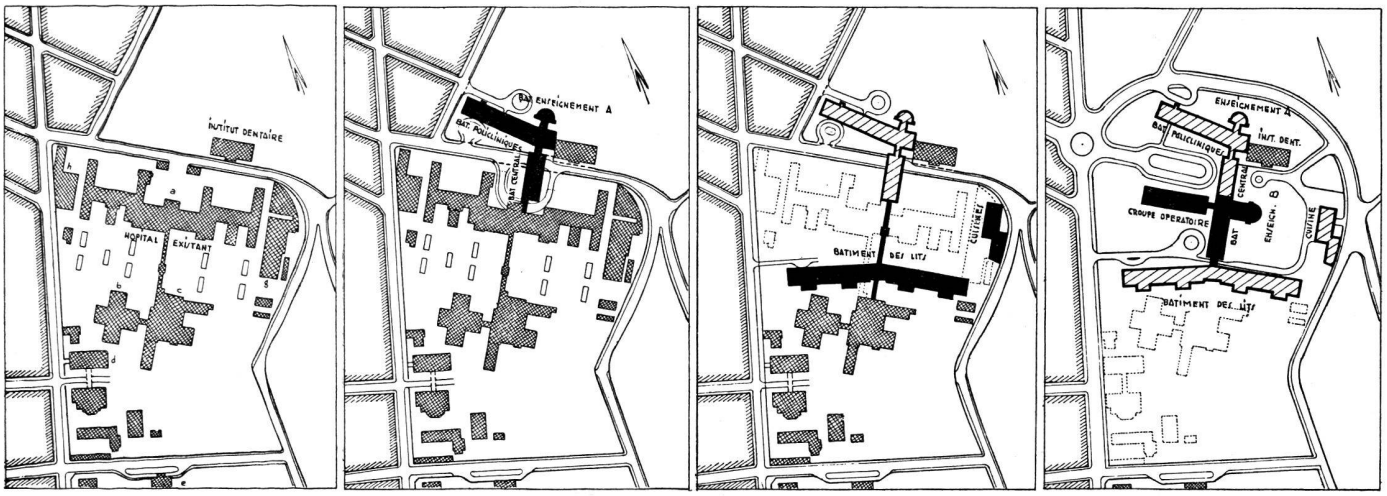

L'ordre des étapes de reconstruction a été établi de façon à donner de nouveaux locaux aux services qui en avaient le plus besoin et en tenant compte également des possibilités qu'offraient les bâtiments actuels (voir clichés ci-dessus).

La première étape, aujourd'hui terminée, comprend le bâtiment des policliniques et son centre d'enseignement, la moitié du bâtiment de liaison – qui est raccordé provisoirement à l'hôpital actuel par un élément en bois revêtu d'éternit – et la surélévation de l'institut dentaire.

La deuxième étape comprend le bâtiment des lits, les cuisines, la centrale de chauffage et la chapelle.

Après cette deuxième étape, le bâtiment de médecine actuel sera démoli pour laisser le terrain libre en vue de la réalisation de la troisième étape, qui comprendra la terminaison du complexe. Ce n'est qu'après l'achèvement de tous les travaux que l'on pourra entreprendre la démolition des bâtiments de la chirurgie.

Première étape

(plan de situation, *cliché Werk*, et plan du rez-de-chaussée)

Les travaux ont commencé en 1949 et ont été terminés en 1953. Cette première étape comprend donc :

A. *Le bâtiment des policliniques*, avec au rez-de-chaussée la Pharmacie cantonale (desservant tous les bâtiments hospitaliers de Genève) ; au 1er étage, la policlinique de chirurgie, à laquelle est rattachée la Station des accidents ; au-dessus, la policlinique de médecine, avec consultation de psychiatrie ; au 3e étage, la clinique et policlinique d'oto-rhino-laryngologie ; au 4e étage, le laboratoire central de l'hôpital, et au dernier étage, le centre de transfusion sanguine.

B. *Le centre d'enseignement des policliniques* groupe deux salles de cours (rez-de-chaussée) et un amphithéâtre de 140 places dans lequel les malades des policliniques sont présentés aux étudiants (1er et 2e étages).

C. *La moitié du bâtiment de liaison*, ou bâtiment central, comprend au rez-de-chaussée l'entrée générale de l'hôpital (visiteurs, malades des policliniques, malades à hospitaliser pouvant marcher et étudiants) avec une salle d'attente et tous les locaux rattachés à l'entrée d'un hôpital.
Les 1er, 2e, 3e et 4e étages ont été aménagés provisoirement pour recevoir les locaux de l'Assistance publique médicale et des chambres pour malades (environ 100 lits). Le dernier étage abrite des chambres réservées aux infirmières.

Construction

Le gros-œuvre est une ossature en béton armé dont tous les éléments visibles sont traités bouchardés.

Les cordons d'étage sont exécutés en granit, les encadrements de fenêtres en similipierre, les allèges en durisol revêtu de similipierre. Les planchers se composent d'une première dalle en béton armé recevant les tuyauteries du chauffage par rayonnement, d'une dalle en béton armé avec corps creux en durisol.

Les couvertures sont en cuivre sur charpente et lambrissage de bois. Les fenêtres à double vitrage sont exécutées en chêne.

Toutes les installations techniques sont centralisées dans un double plafond du couloir central. Des gaines de raccordement ont été réservées systématiquement à

(suite page 31)

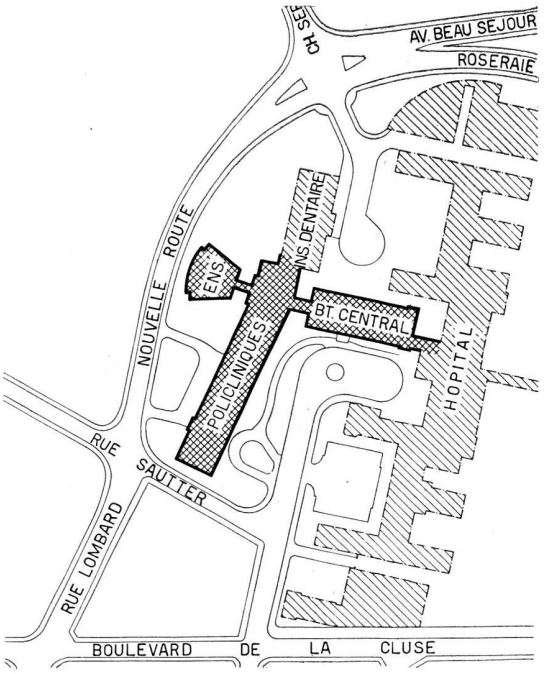

Face nord-est du bâtiment des policliniques. - Au fond l'amphithéâtre.

Amphithéâtre des policliniques.

◀ *Entrée principale. Le hall.*

Vue d'ensemble: Cour d'entrée.

▼

▲

Hall d'entrée de la policlinique de médecine.

Bâtiment central avec entrée principale. ▶

Bâtiment des policliniques. - Bibliothèque d'un service.

Bureau d'un chef de policlinique.

Hall d'accès de l'amphithéâtre. - Mosaïque de François Liengme.

L'amphithéâtre des policliniques.

▲
Pharmacie.
Laboratoire galénique.

Policlinique de chirurgie. ▶
Baignoire d'hydrothérapie.

◀ *Policlinique de chirurgie. Stérilisation des salles d'opérations.*

Salle de pansements de la policlinique de chirurgie.

Salle d'examen de la policlinique d'oto-rhino-laryngologie.

Clinique d'oto-rhino-laryngologie. Salle d'opérations. (Photos Louis Bacchetta, Genève.).

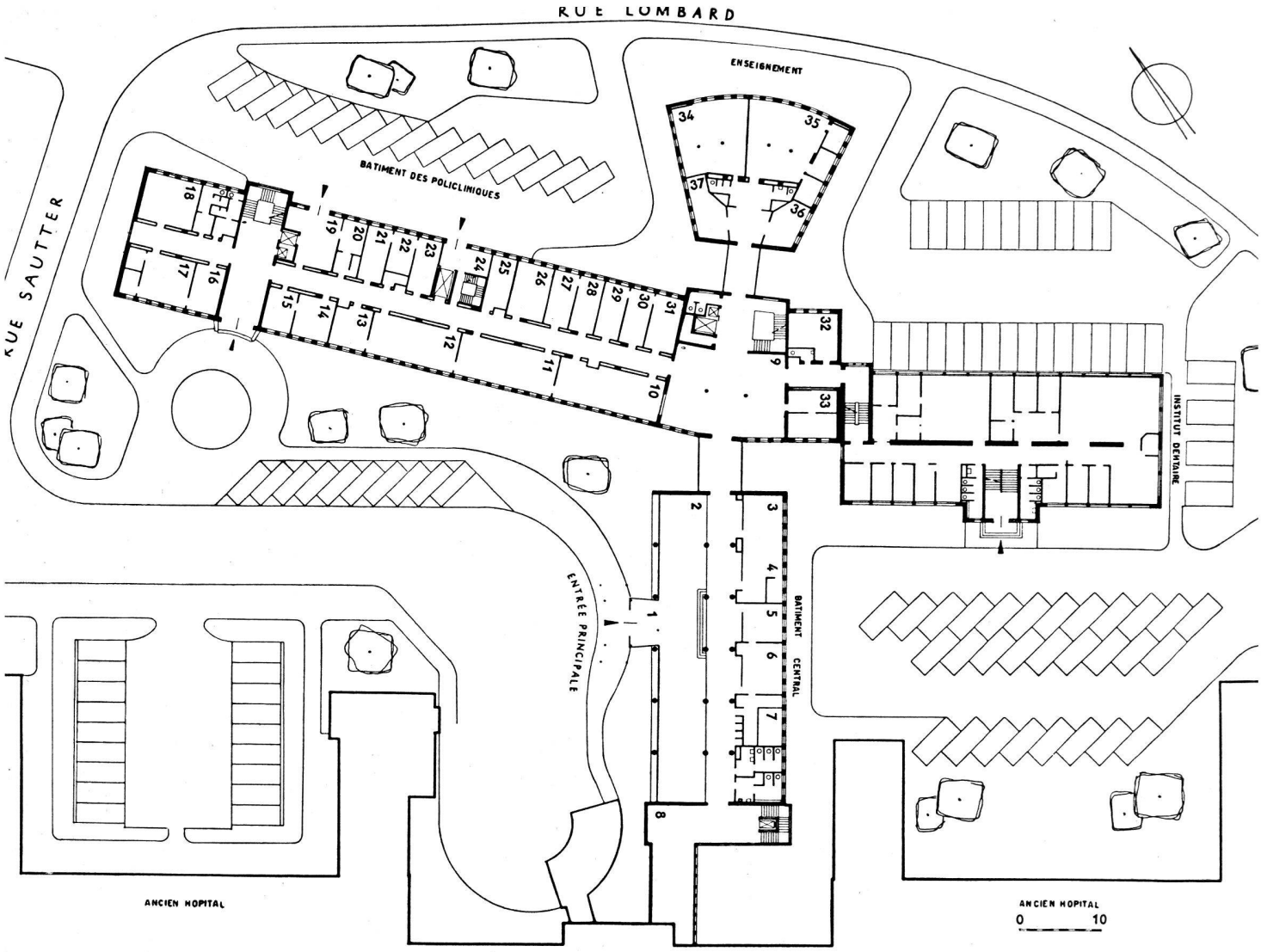

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

BATIMENT CENTRAL

1 Tambour d'entrée
2 Salle d'attente pour visiteurs
3 Milk-bar
4 Kiosque
5 Renseignements
6 Vestiaires
7 Admission des malades à pied
8 Raccord provisoire avec l'hôpital actuel

BATIMENT DES POLICLINIQUES

9 Hall des policliniques
Pharmacie (locaux 10 à 31)
10 Officine
11 Laboratoire galénique
12 Solutions injectables
13 Stérilisation
14 Bibliothèque
15 Bureau du chef
16 Laboratoire du chef
17 Laboratoire d'analyses
18 Local disponible
19 Réception des marchandises
20 Secrétariat
21 Verrerie
22 Séchoir
23 Nettoyage
24 Entrée des urgences de la policlinique de chirurgie
25 Dépôt pour volatils
26 Dépôt pour liquides
27 Fabrication des pommades
28 Fabrication des comprimés
29 Dépôt des solides
30 Spécialités
31 Herboristerie
32 Salle de démonstration de l'institut dentaire
33 Assistance publique médicale des policliniques

BATIMENT D'ENSEIGNEMENT

34 Salle des travaux pratiques
35 Salle de cours d'otoscopie
36 Salle d'attente pour malades
37 Vestiaire des étudiants

chaque travée de façades afin d'augmenter au maximum les possibilités de transformation.

*

Cette première étape de reconstruction est le résultat d'une agréable et active collaboration entre médecins et architectes. Sa réalisation est due à la volonté de l'Administration cantonale de doter Genève d'un hôpital moderne et accueillant, où tout aura été conçu – plans, constructions, aménagement et équipement – en fonction du but auquel tend, de nos jours, un établissement hospitalier : la guérison du malade.